



Compte rendu du Conseil d'Administration extraordinaire du 13 décembre 2017 au golf de L'Ile d'Or

Les 12 membres du Conseil d'Administration, nouvellement constitué après le renouvellement du tiers sortant, sont restés réunis à la suite de l'assemblée générale, afin d'élire son nouveau bureau et pour attribuer les missions des autres membres sur les postes devenus vacants.

Pour le poste de Président : Un seul candidat, Jean Paul GONNET,

il est élu par 11 voix et 1 abstention, la sienne.

Pour le poste de Trésorier : Un seul candidat, Hervé BICOT,

il est élu par 11 voix et 1 abstention, la sienne

Pour le poste de Secrétaire : Alain SMONDACK, garde sa fonction.

Pour le poste de 1^{er} Vice Président : Daniel SOUL, garde sa fonction.

Pour le poste de 2^{ème} Vice Président : Sylviane LE ROY, garde sa fonction.

Pour le poste de Trésorier Adjoint : Nicole PASQUIER, garde sa fonction.

Pour le poste de 1^{er} Secrétaire adjoint : Bruno PARESSANT, garde sa fonction.

Pour le poste de 2^{ème} Secrétaire adjoint : Patrick BALAGUER, garde sa fonction.

Responsable Informatique et résultats : Michel SEVIN, garde sa fonction (+ sa polyvalence avec Michel PIERRE)

Webmaster et résultats : Michel PIERRE, devient Webmaster (et garde sa polyvalence avec Michel SEVIN)

Eric PINTIAUX se propose pour la relation avec le golf au féminin.

Françoise VAN DEN BROUCKE est membre, sans attribution particulière actuellement.

Le nouveau président félicite les nouveaux élus, il remercie les membres du CA, anciens et nouveaux pour leur contribution passée et à venir au bon fonctionnement de notre association.

Il souhaite une nouvelle répartition de certaines tâches afin que chaque membre soit missionné au sein du CA. Une réunion spécifique du CA aura lieu mi-février 2018 dans ce but.

* Le CA décide du transfert des comptes bancaires du Crédit Mutuel Le Mans Bartholdi au Crédit Mutuel Le Lude

* Le CA donne pouvoir aux personnes ci-dessous pour faire fonctionner les comptes bancaires ouverts au Crédit Mutuel du Lude

GONNET Jean Paul Président, BICOT Hervé Trésorier et PASQUIER Nicole Trésorière adjointe

Cette délibération annule tous les autres pouvoirs établis antérieurement et est valable jusqu'à révocation expresse

Fait le 15.12.2017

Le secrétaire Alain SMONDACK